



**GRAINES VOLTZ**

**Certificat NON-OGM 2021/2022**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les semences et plants que nous commercialisons sont issues, à notre connaissance, de méthode classique d'amélioration des plantes, et ce, conformément aux législations française et européenne.

Fait pour valoir ce que de droit,

Serge Voltz  
Président directeur général  
GRAINES VOLTZ SA

Colmar, 7 septembre 2021